

- **Le Tréport**, les chiens sont interdits sur le banc de sable, autorisés auprès des rochers
- **Criel-sur-Mer**, les chiens sont autorisés à proximité des rochers, sur le côté gauche de la plage
Quand la marée est basse, ils peuvent accéder au banc de sable
 - **Berneval-le-Grand**, plage entière autorisée
 - **Varengeville-sur-Mer**, plage entière autorisée
 - **Quiberville**, plage entière autorisée
- **Saint-Valéry-en-Caux**, plage autorisée, après le casino (hors zone de baignade surveillée)
 - **Vattetot-sur-mer**, plage entière autorisée
 - **Plage du Tilleul**, plage entière autorisée
 - **Mers-les-Bains**, plage interdite aux chiens
- **Dieppe**, plage interdite aux chiens du 15 juin au 15 septembre
- **Pourville-sur-Mer**, plage interdite aux chiens du 15 juin au 15 septembre
- **Saint-Aubin-sur-Mer**, les chiens ne sont pas autorisés dans la zone de baignade surveillée
 - **Veules-les-Roses**, les chiens ne sont pas autorisés dans la zone de baignade surveillée
 - **Veulettes-sur-Mer**, les chiens ne sont pas autorisés dans la zone de baignade surveillée
 - **Fécamp**, plage interdite aux chiens (promenade sur la digue autorisée, avec une laisse)
 - **Yport**, plage interdite aux chiens l'été
 - **Étretat**, plage interdite aux chiens
- **Saint-Jouin-Bruneval**, plage interdite aux chiens l'été
 - **Sainte-Adresse**, plage interdite aux chiens
 - **Le Havre**, plage interdite aux chiens l'été

